



1907, la boëtte Bohon



Le travail quotidien du boëttagé des cordes à bord d'un voilier terre-neuvier

Les pêcheurs aux cordes ou palangres, ont la nécessité de se fournir en boëtte fraîche régulièrement afin de boëtter les nombreux hameçons. Pour la pêche, la boëtte fraîche est de meilleur rapport que la boëtte salée.

Sur les bancs de terre-Neuve, la pêche à la morue, nécessite quotidiennement une grande quantité de boëtte ; la morue est vorace et est moins regardante sur la qualité de la bouette que d'autres espèces pêché sur le littoral. A terre-neuve est utilisé, le capelan pour les pêches sédentaires, le hareng salé ou non, et enfin les bulots pêché localement sur les bancs.

Cette fourniture en boëtte mobilise beaucoup les pêcheurs, la conservation de cette boëtte également. Si seulement ils avaient de la boëtte qui se conserve fraîche longtemps.

En 1907, un ingénieur chimiste de Lorient, propose une méthode de dessiccation du poisson pouvant s'appliquer à la boëtte, cette méthode révolutionnaire semble prometteuse. Voyons ce que l'on en disait dans la presse à l'époque.



Histoire maritime de Bretagne Nord



La boëtte couramment utilisée sur les bancs est le bulot pêché avec les caudrettes sorte de nase avec un filet tronconique

La Boëtte Une belle découverte scientifique

Nous avons parlé dans la « Dépêche » du 23 septembre dernier de la découverte d'un produit merveilleux destiné à la conservation indéfinie de la « boëtte ».

La boëtte, appât indispensable pour capturer à l'hameçon le poisson de mer, ne pouvait, jusqu'à présent servir qu'à l'état d'absolue fraîcheur.

Nos pêcheurs, principalement les terreneuvais, savent combien il est difficile parfois, de s'en procurer, même à des prix souvent élevés, sinon abusifs.

Aujourd'hui les marins n'ont plus rien à craindre en ce qui concerne la putrescibilité de leurs appâts, car un ingénieur chimiste distingué, M Emile Bohon, vient de trouver après de laborieuses et minutieuses recherches, le remède si ardemment souhaité.

A ce sujet l'éminent vulgarisateur et chroniqueur scientifique qu'est Emile Gautier a écrit, dans un journal parisien, les lignes suivantes, qui certainement, ne pourront qu'intéresser nos lecteurs et particulièrement ceux du littoral.

Grand émoi dans le monde des travailleurs de la mer !

Il faut avouer qu'il y a de quoi.

Ne vient-on de trouver le moyen de conserver indéfiniment la « boëtte », autrement dit les proies vivantes qui servent à amorcer les lignes à poisson ? Et je vous prie de croire que ce n'est pas une petite affaire.

Mars 2017 Pierre-Yves Decosse
<http://www.histoiremaritimebretagnenord.fr/>

[Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 2.0 France](#)





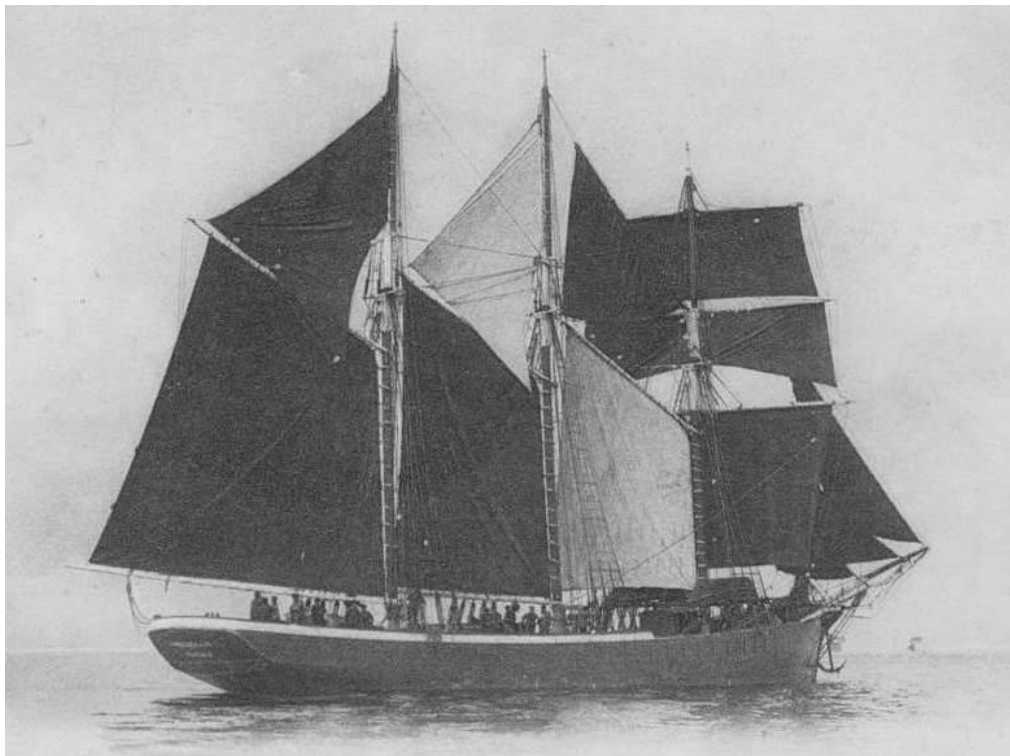
Histoire maritime de Bretagne Nord

Quelles que soient sa provenance et sa forme et sa forme, qu'il s'agisse de « margattes », de lançons, de capelans, d'encornets, etc, la « boëttes » ne se conserve pas. En quarante-huit heures elle est gâtée : non seulement le poisson n'en veut plus, mais c'est une infection dans tous les sens de ce vilain mot.

D'où la nécessité de s'en approvisionner au jour le jour.

Or, c'est là une sujétion qui, négligeable (quoique fâcheuse) pour la pêche côtière, peut prendre, le cas échéant, les proportions d'un désastre, lorsqu'il s'agit de la grande pêche, et en particulier, de la pêche à la morue, telle qu'elle se pratique en Islande et à Terre-Neuve. Il faut, en effet, « ipso facto », que les pêcheurs se divisent en deux bandes ; ceux qui pêchent la morue et ceux qui pêchent la boëtte ». Et comme, rien qu'à Terre-Neuve, il n'y a pas moins de cinq millions d'hameçons à garnir chaque jour, voyez ce que la pêche à la boëtte peut occuper sans profit immédiat, d'hommes et de bateaux !

C'est par des centaines de mille francs, par millions, peut-être, en fin de compte, que se chiffre, à chaque campagne, les frais de cette besogne » à côté ». Supposez, par contre, que la boëtte pouvant se conserver sans altération pendant quelques mois, on pendant quelques semaines, on ait la faculté d'en emporter un stock à bord de chaque goélette ou dans chaque « doris ». Plus de chômage, plus de temps de perdu, plus d'effort gaspillé ! Tout le monde est sur le pont, en permanence, et donne le maximum de travail utile, sans qu'il soit besoin de distraire une partie de l'équipage et une partie des embarcations en vue d'expéditions intéressés d'où l'on ne revient pas toujours, sans qu'il y ait à craindre de laisser échapper l'aubaine d'une pêche miraculeuse, C'est l'évidence même.



Trois-mâts goélette terre-neuvier de Cancale au départ sous toute sa voilure ses voiles ont été tannées ce qui n'est pas courant pour ce type de voilier

Mars 2017 Pierre-Yves Decosse

<http://www.histoiremaritimebretagnenord.fr/>

Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 2.0 France





Histoire maritime de Bretagne Nord

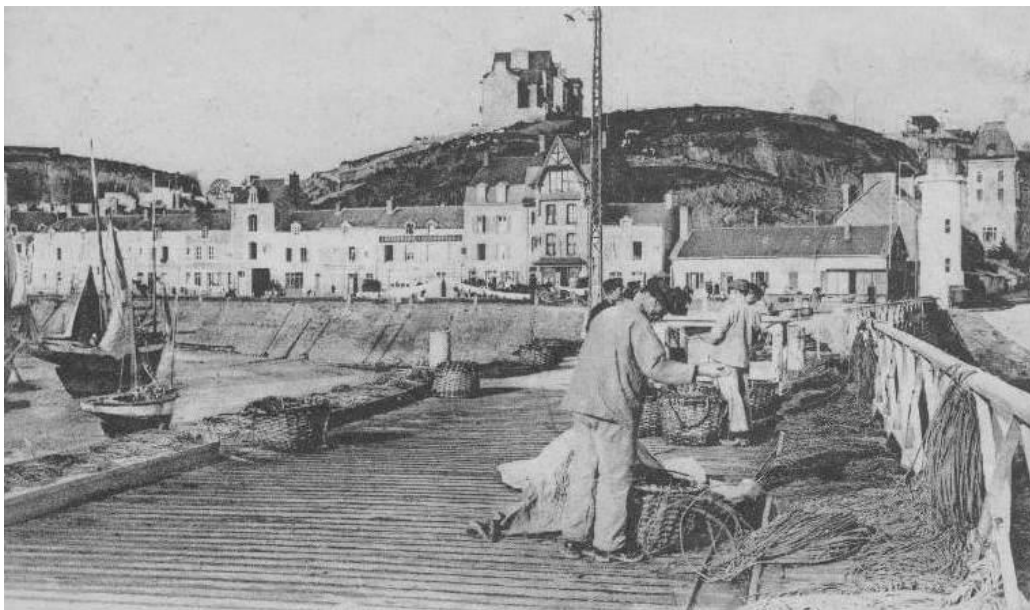
Malheureusement de tous les « trucs » proposés et mis à l'essai depuis un temps immémorial pour la conservation de la « boëtte », aucun n'a surnagé, le jeu n'en valait presque jamais la chandelle.

Seul le froid artificiel donnerait des résultats satisfaisants s'il était pratique. mais un navire frigorifique coûte les yeux de la tête. d'autre part, une usine frigorifique installée à terre, en outre qu'elle serait également dispendieuse, aurait toujours, par-dessus le marché, le grave tort, de n'être pas à l'immédiate portée des pêcheurs, obligés encore, pour venir s'y ravitailler, de dépenser un temps dont ils n'auraient pas de peine à trouver un meilleur emploi « time is money ». Finalement, en désespoir de cause, l'on se contente de saler la boëtte. Mais ce n'est qu'un palliatif qui, en réalité, ne remédie à rien, car c'est à peine s'il retarde un tant soit peu la décomposition fatale. C'est reculer pour mieux sauter.

Telle était la situation, il y a six mois. Mais cet été il s'est produit un changement à vue. D'expérience faites, de juin à septembre, au large de la côte d'émeraude, par des pêcheurs de Cancale et de Saint-Malo à l'instigation et sous le contrôle d'un jeune chimiste, M Emile Bohon, dont tous les ichthyophage feront bien de retenir le nom, il apparait qu'il est possible à l'aide de procédés chimique de conserver indéfiniment la boëtte, sinon à l'état frais, au moins à l'état reviviscent aussi bonne que la boëtte vive.

Rien donc n'empêchera plus d'emmagasiner, après dissection cette boëtte de conserve et d'emporter au bout du monde toute une cargaison, de quoi défrayer toute une campagne de pêche, sans avoir à redouter ni de se trouver à court, ni d'être empoisonné.

A la différence de la poudre sans fumée, cette boëtte ne se décompose pas spontanément. Tant qu'elle reste au fond de cale, en barils, ou même à l'air libre, indifférente à l'action du temps comme à celle de la température, elle ne bougera pas plus que du bois, du sable, ou toute autre matière inerte. mais par contre, une fois venue l'heure de s'en servir, il n'y a qu'à la mettre à macérer pendant quelques heures dans l'eau de mer pour qu'elle « reverdisse » et récupère l'aspect, la couleur, l'odeur et toutes les propriétés de la boëtte pêchée du matin.



Cancale préparation des cordes sur la jetée de la Fenêtre

Mars 2017 Pierre-Yves Decosse

<http://www.histoiremaritimebretagenord.fr/>

[Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 2.0 France](#)





Histoire maritime de Bretagne Nord

Les poissons eux-mêmes s'y trompent. je parle des poissons de la baie de Saint-Malo, qu'on a, sinon consultés, au moins mis à l'épreuve à maintes reprises. Non seulement raies et turbots, congres et brèmes « mordent » à qui mieux mieux, mais semblent même préférer la boîte bohonisée à la boîte fraîche.

Or, les poissons de la Manche passent à bon droit pour être autrement difficiles que la morue, dont la voracité d'avale-tout-cru, ne renâcle même pas, le cas échéant, devant une rondelle de caoutchouc ou un morceau de tige de botte.

Aussi l'émoi est grand de Boulogne à Brest et surtout à Saint-Malo, qui a eu les prémices de la chose. Cet émoi a même gagné les pouvoirs publics et je crois savoir que l'administration des pêches va ouvrir une enquête si ce n'est déjà fait.

Rien de plus logique, rien de plus rationnel.

Comment les pouvoirs publics pourraient-ils se désintéresser d'une question dont l'importance est telle qu'à l'époque ou jadis l'entente cordiale n'avait pas encore mis du coton dans les coins, elle a failli plus d'une fois nous brouiller avec l'Angleterre !

Le fait est que l'irritante question du « french shore » sur laquelle les gens de Terre-Neuve se sont montrés si intransigeants se confondait avec la question de la boîte.

Les usines frigorifiques de là-bas faute de pouvoir vivre par elles-mêmes bénéficiaient d'une subvention inscrite au budget national.

S'il est vrai, comme tout le monde en est persuadé chez nous, que le problème de la conservation de la boîte est définitivement résolu, une véritable révolution va s'accomplir dans une industrie où le chiffre d'affaire n'est pas inférieur bon an mal an, à une quinzaine de millions et qui, non seulement fait couramment vivre dix à douze mille hommes et leurs familles, mais est encore une incomparable école de marins.

Ce qui est en jeu, par conséquent, par conséquent, en outre de l'intérêt direct des sympathiques populations du littoral, c'est l'intérêt de la défense nationale. C'est l'alimentation et la fortune publique, c'est même la santé des petits enfants souffreteux à qui l'huile de foie de morue peut seule apporter le confort et le salut.

Autant de raisons pour que le devoir du gouvernement de la République soit de faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre les choses au pont.

Il n'aura garde d'y faillir, conclut notre éminent compatriote.

De notre côté ajoutons que le ministre de la Marine a fait demander à l'inscription maritime de Saint-Malo des renseignements sur le procédé de conservation de M. Bohon et aussi les procès-verbaux relatifs aux expériences faites courant de l'été passé par l'équipage de la bisquine « Véloce » du port de Cancale, patron Louvet.

Un officier général, M. L'amiral Richard d'Abnour rapporteur et membre du comité technique de la marine, est déjà très au courant de cette affaire ayant commandé la division navale de Terre-Neuve, pendant plusieurs années.

Nous avons vu chez M. Girard Essicart, armateur à Cancale, des « margattes » conservée depuis trois mois ; nous en avons mis à macérer dans l'eau et au bout de quelques heures elles ont repris leur fraîcheur primitive.

Nous sommes persuadés que dans un avenir très proche, les armateurs emploieront exclusivement ce produit, de même que les pêcheurs de nos côtes, pratiquant la pêche à l'hameçon.

Charles Allo Dépêche de Brest du 6 novembre 1907

Mars 2017 Pierre-Yves Decosse

<http://www.histoiremaritimebretagenord.fr/>

[Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 2.0 France](#)





Histoire maritime de Bretagne Nord



Bisquine de Cancale de taille moyenne sous sa voilure de pêche

Voici les détails, publiés dans la Dépêche de Brest du 23 septembre 1907, des essais fait à bord de bisquine Véloce de cancale

Après les instructions fournies par M. Bohon à l'assemblée des armateurs et des exemples donnés à l'appui. Il fut décidé que cette boëtte, conservée depuis plusieurs mois, serait utilisée pour la pêche dans les petits et dans les grands fonds. Un armateur de Cancale, M. Victor Quéma fut chargé par ses collègues et amis de choisir parmi les meilleurs pêcheurs ligneurs de cancale, le plus expert en cette matière, pour effectuer la pêche de nuit et de jour au moyen de lignes boëttées par ce nouveau procédé.

M louvet, patron de la bisquine Véloce N°768, du port de la Houle-Cancale, fut désigné pour poursuivre ces expériences en haute mer.

Le 5 septembre, M Quéma pria l'ingénieur Bohon de bien vouloir remettre à Louvet un baril de boëtte destiné à boëtter des lignes dans les parages des Minquiers. Par la même occasion, M Quéma demandait à M. Bohon de lui fournir un autre baril de boëtte dont on se servirait pour la pêche dans les parages des Roches-Douvre et au large, endroit propice pour tendre des lignes amorcées avec cette nouvelle boëtte.

Dans la nuit du 5 au 6 septembre, le Véloce tendit 28 pièces de lignes de 116 mètres dans la partie nord du Vieux Banc ; ces lignes étaient boëttées avec des margattes conservées (seiches).

Environ 150 kilogrammes de congres et 150 kilogrammes de poissons de différentes espèces furent capturés en peu d'instants. On pêchait alors dans les petits fonds.

Mars 2017 Pierre-Yves Decosse

<http://www.histoiremaritimebretagnenord.fr/>

[Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 2.0 France](#)





Histoire maritime de Bretagne Nord

dans la journée du vendredi 6 septembre 16 pièces de lignes amorcées au moyen de congros conservés furent jetés dans la partie sud-est des Roches-Douvres. deux heures après, l'équipage du Véloce hissait à bord 300 kilogrammes de Hâs et poissons divers. Détails curieux, sur les pièces de lignes boëtées avec de l'appât frais, aucun poisson n'avait mordu.

Le Véloce rallia le port de Saint-malo où le patron Louvet et deux de ses matelots MM Joseph Hautchamp et Louis Léveillé établirent un rapport détaillé sur ces deux expériences de pêche. A seule fin qu'aucun doute ne put persister sur l'efficacité de ce moyen de conservation de boëtte, le patron Louvet déposa son rapport au bureau de la marine et fit ensuite une déclaration verbale au président du syndicat des armateurs.

Beaucoup d'armateurs ont l'intention de se servir, l'année prochaine, sur les bancs de terre-Neuve, de ce nouveau produit, dont on vante les qualités.

Des armateurs cancalais sont volontaires pour faire faire des essais à bord d'un de leur navire terre-neuvier pendant la campagne de 1908.

Toujours est-il qu'aucuns résultats de ces essais n'ont pas été publiés en 1908 et que l'on n'attendit plus jamais parlé du procédé Bohon ; Ce procédé était-il inapplicable à bord des navires, ou trop couteux pour être rentable ou bien était –il qu'une supercherie ? Nous ne le savons pas !



Petite bisquine de Cancale armée aux cordes, on voit les bouées à pavillon et le fort canot en remorque, Les cordes étaient mouillée et relevée depuis ce canot

Mars 2017 Pierre-Yves Decosse

<http://www.histoiremaritimebretagnenord.fr/>

[Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 2.0 France](#)

